

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Domaine : Institution et vie politique – Désignation de représentants

Séance du 21 mars 2026, à 10 heures 00

Délibération n° : 2026/03/11

Objet : Désignation des délégués SYDED

Le 21 mars deux mil vingt six, à 10 heures 00, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme Dietsch Maire.

Présents : Victoria Abounnasr, Joana Alves, René Destrel, Jérôme Dietsch, Corinne Dupin, Pauline Duroy, Bruno Faure, Caroline Foucher, Bruno Labarthe, Patrick Lacoffrette, Alexandre Lecoustre, Patrick Marthe, Christian Mignot, Virginie Prieur, Hélène Thomas.

Excusés :

Excusés avec procuration :

Secrétaire de séance : Virginie Prieur

Conformément aux règles de représentativité prévues dans les statuts du SYDED du Lot, chaque commune ou groupement de communes adhérent est représenté par 1 délégué titulaire par tranche entamée de 2 000 abonnés (sur la base du nombre d'abonnés connu à la date d'installation du comité syndical)

Ainsi, sur cette base notre collectivité sera représentée au SYDED par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, appelé à siéger en cas d'empêchement du titulaire.

Le maire demande à l'assemblée que les personnes qui le souhaitent, fassent acte de candidature. se déclarent candidats. Ils convient donc de procéder au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à **l'unanimité** de désigner :

- Monsieur **Alexandre Lecoustre** comme délégué titulaire,
- Monsieur **Bruno Faure** comme délégué suppléant.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jérôme Dietsch

